



Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia

Avril 2006, volume 6, numéro 2

MESSAGE DU PRÉFET

Depuis plusieurs mois, les leaders matapédiens tentent d'obtenir de la compagnie américaine Bowater les informations leur permettant de formuler une proposition en vue d'acquérir le territoire de Dunière.

Grâce à l'appui de madame Danielle Doyer, à l'intervention du Ministre des Ressources naturelles et de la Faune et à la volonté ferme du milieu, il nous est permis d'espérer que La Matapédia puisse franchir un pas important pour se réapproprier une part importante de son patrimoine forestier et faunique. C'est un dossier à suivre.

Georges Guénard, préfet

SOMMAIRE

Vente de la Dunière
Page 1

Adhésion au programme *Villes et villages d'art et de patrimoine*
Page 2

Les Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent sont de retour
Page 2

Guide d'intervention en patrimoine bâti
Page 2

Pacte rural
Page 3

La MRC se dotera d'un statut de paysage humanisé
Page 3

Les 3-RV-E : une façon simple de réduire ses déchets
Page 3

DOSSIER

VENTE DE LA DUNIÈRE

LE MINISTRE PIERRE CORBEIL INTERVIENDRA AUPRÈS DE BOWATER

Une délégation de vingt-deux (22) personnes, composée essentiellement de d'élus et d'intervenants socio-économiques, s'est rendue le 11 avril dernier à l'Assemblée nationale afin de sensibiliser le gouvernement du Québec de l'importance du territoire de Dunière pour le développement économique de La Matapédia.

Rappelons que depuis plusieurs mois, les Matapédiens sont intéressés à acquérir ce territoire. Les dernières démarches avaient pour but d'obtenir le prospectus sur la vente de Dunière afin d'analyser le dossier, d'élaborer un montage financier et, éventuellement, d'établir une structure d'acquisition. Toutefois, Bowater refuse de divulguer les informations concernant la vente de ce territoire puisque la compagnie négocie actuellement avec un client sur une base confidentielle.

Devant ce cul-de-sac, les intervenants matapédiens ont sollicité le soutien de madame Danielle Doyer, députée de Matapédia, pour intervenir à l'Assemblée nationale et auprès du Ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

L'intervention de madame Doyer et la présence de la délégation matapédienne à l'Assemblée nationale ont porté fruit, puisque le Ministre a rencontré la délégation matapédienne et confirmé qu'il interviendrait auprès des dirigeants de Bowater pour que La Matapédia puisse analyser le dossier et soumettre une proposition d'acquisition du territoire.

Rappelons que l'acquisition du territoire de Dunière par les Matapédiens aurait plusieurs avantages : ré-appropriation de la ressource forestière par des intérêts québécois, maximisation des retombées économiques de l'exploitation de ce territoire dans La Matapédia et consolidation de l'industrie forestière en sont des exemples. Mentionnons de plus que ce territoire possède aussi un potentiel faunique immense.

CULTURE

LA MRC DE LA MATAPÉDIA RENOUVELLE SON ADHÉSION AU PROGRAMME VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE

La MRC de La Matapédia, grâce au soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), renouvelle son adhésion au programme *Villes et villages d'art et de patrimoine* (VVAP). La MRC de La Matapédia a effectivement manifesté à l'automne 2005 sa volonté de renouveler son partenariat avec le MCCQ afin de promouvoir le patrimoine et la culture sur l'ensemble de son territoire. Mentionnons entre autres que cette adhésion au programme VVAP avait permis dans le cadre d'une première entente de doter La Matapédia d'une politique culturelle. Ce renouvellement donnera à la MRC un soutien financier de 72 000 \$ réparti sur trois ans.

Le mandat principal de l'animateur-coordonnateur culturel en place au cours de cette prochaine entente sera de d'assurer la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Un comité culturel permanent représentatif du milieu culturel a d'ailleurs été mis en place dernièrement. Outre la responsabilité d'élaborer le plan d'action de la MRC de La Matapédia en matière de culture et de patrimoine en regard des objectifs de sa politique culturelle, le comité culturel a pour tâches d'assurer une évaluation continue des objectifs de la politique culturelle et des actions qui en découlent, de suggérer des ajustements, d'étudier toute question relative à des problématiques régionales en lien avec la culture et le patrimoine et d'émettre auprès du conseil de la MRC les recommandations qu'il juge appropriées sur les questions qu'il a étudiées.



Photo : Le pont couvert de Routhierville

LES PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT SONT DE RETOUR

La MRC de La Matapédia a le plaisir de s'associer au Conseil de la Culture et aux sept MRC du Bas-Saint-Laurent pour le lancement du nouvel appel de candidatures pour les Prix du Patrimoine 2006. Remis à tous les deux ans, les Prix du patrimoine souligneront cette année leur cinquième édition. Pour cette 5^e édition, les Prix du patrimoine innoveront en proposant maintenant deux niveaux de reconnaissance : local et régional. Ainsi, une première annonce des gagnants se fera à l'échelle de chaque MRC, alors qu'une remise de prix régionaux se fera lors du Gala de septembre 2006 dans la MRC de Rivière-du-Loup. Cette année encore, des prix seront remis dans deux catégories : Sauvegarde, restauration et conservation et Transmission, interprétation et diffusion. Les Municipalités et Conseils de bande; les organisations et entreprises et les individus résidant au Bas-Saint-Laurent peuvent soumettre leur candidature dans l'une ou l'autre des catégories. Enfin, le jury régional décernera une mention spéciale en lien avec le thème cette édition : « le patrimoine au quotidien ». Cette mention soulignera l'importance de procéder à un entretien continu des biens patrimoniaux pour en assurer la préservation au fil du temps.

UN GUIDE D'AIDE À LA RESTAURATION POUR LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES



Le Guide d'intervention en patrimoine Bas-Saint-Laurent vise à sensibiliser la population du Bas-Saint-Laurent à la conservation du patrimoine bâti, en fournissant de l'information relative à la rénovation des maisons anciennes (construites avant 1950). Composé de 13 fiches détachables, le guide aborde les principaux thèmes relatifs à l'architecture ancienne : les caractéristiques des principales familles architecturales, les revêtements extérieurs, les types de portes et de fenêtres, les fondations, les structures et l'isolation, les ornements extérieurs, les toitures, les éléments intérieurs tels les moulures, escaliers, planchers de bois franc, murs de lattes de bois, etc. Avec un contenu technique synthétisé et appuyé de nombreuses photos et illustrations, le guide est facile à consulter et contient de nombreux conseils pratiques au sujet des interventions souhaitables en matière de rénovation et de restauration.

S'adressant non seulement aux propriétaires de maisons anciennes, le guide s'avère un outil fort utile aux intervenants du secteur de la construction (entrepreneurs, quincailliers, etc.), aux inspecteurs en bâtiments et aux membres des comités consultatifs en urbanisme des différentes municipalités. Le Guide d'intervention en patrimoine est disponible gratuitement (en quantité limitée) dans les bureaux des différentes MRC, villes et municipalités du Bas-Saint-Laurent. Un exemplaire est également disponible pour consultation dans chacune des bibliothèques municipales du territoire. Ce projet est une initiative des 9 agents culturels du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) du Bas-Saint-Laurent. Les agents VVAP travaillent à promouvoir et à mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine dans leur milieu respectif; ce guide vient appuyer leurs efforts de sensibilisation de la population à la protection du patrimoine bâti.

DÉVELOPPEMENT

PACTE RURAL

Liste des projets appuyés par le pacte rural :

TITRE DU PROJET	DEMANDEUR	Montant accordé
Campagne publicitaire télévisée de L'ATR de la Gaspésie	Table tourisme de La Matapédia	10 000 \$
Planification du développement éolien collectif de La Matapédia	SIDEM	50 000 \$
Acquisition d'une surfaceuse	Club de Motoneiges Vallée Matapédia Ltée	10 000 \$
Route Verte de La Matapédia	Conseil d'administration de la Route verte de La Matapédia	25 000 \$
Plan directeur de développement du corridor touristique	Ville D'Amqui	4 000 \$
Études des besoins d'infrastructures du Parc industriel	Ville d'Amqui	5 000 \$
Réhabilitation de la voie de service CFMG dans Amqui	Coopérative agricole La Matapédienne	1 500 \$
Achat d'un garage en coopérative	Comité de développement de St-Vianney	10 000 \$
Campagne de visibilité de l'économie sociale	Table d'économie sociale	3 500 \$
Vision 2015 «Distingue-toi»	Municipalité de Causapscal	1 500 \$
Les Farfelues	Âge d'Or de St-Alexandre-des-Lacs	3 500 \$
Avenir-Devenir	Comité de pilotage et Municipalité d'Alberville	2 000 \$
Rénovations au local de la bibliothèque municipale	Municipalité d'Alberville	4 415 \$
Aujourd'hui, organisons Sayabec de demain!	Municipalité de Sayabec	1 000 \$

LA MRC DE LA MATAPÉDIA SE DOTERA D'UN STATUT DE PAYSAGE HUMANISÉ

Afin de préserver et mettre en valeur ses paysages remarquables sur les plans naturels et culturels, la MRC de La Matapédia a résolu d'aller de l'avant dans l'élaboration d'un dossier de candidature visant la reconnaissance d'un statut de paysage humanisé sur son territoire.

Rappelons qu'un paysage humanisé est une zone d'excellence en matière de développement durable dans laquelle les activités économiques, la conservation de la biodiversité et l'épanouissement social et culturel forment un tout équilibré. La conservation d'un paysage humanisé dépend notamment de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine tout en permettant le développement harmonieux de nouvelles activités (MDDEP).

La démarche de la MRC s'inscrit dans une stratégie gouvernementale visant à doter le Québec d'un réseau d'aires protégées totalisant 8 % du territoire. Parmi les types d'aires protégées existantes, on retrouve les réserves écologiques, de biodiversité ou aquatiques et les réserves naturelles. Actuellement, une seule expérience de paysage humanisé est en cours au Québec : celle de l'Estran, située en Gaspésie.

Rappelons que le schéma d'aménagement identifie déjà certains corridors panoramiques à préserver de par leur importance sur les plans esthétique et touristique. La politique culturelle positionne aussi le paysage comme un élément important de l'identité matapédienne. Enfin, de par la multitude d'outils de connaissances dont la MRC dispose sur les paysages, il est permis de croire que la MRC de La Matapédia deviendra le chef de file en matière de préservation et de reconnaissance des paysages comme facteur de développement des collectivités.

Par la mise en place d'un tel statut sur son territoire, la MRC de La Matapédia reconnaît que le paysage représente une source d'identification sociale, d'attachement et de fierté pour la collectivité matapédienne. Elle fait aussi du paysage une ressource naturelle à exploiter et ayant des retombées économiques pouvant être importantes, notamment sur le plan récréo-touristique. Enfin, la MRC voit dans l'élaboration d'un paysage humanisé une opportunité unique de concerter l'ensemble des utilisateurs d'un territoire spécifique en regard de la mise en valeur du paysage et de la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

ENVIRONNEMENT

LES 3RV-E : UNE FAÇON SIMPLE DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Que signifie les 3RV-E ? Cette abréviation a une importance capitale dans la gestion des matières résiduelles. Elle signifie RÉDUCTION À LA SOURCE, RÉEMPLOI, RÉCUPÉRATION, VALORISATION et ÉLIMINATION. Nous devons donc prioriser l'ordre des 3RV-E, pour parvenir à réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Saviez-vous qu'à l'âge de 6 mois, l'enfant moyen au Canada aura consommé la même quantité de ressources que l'individu moyen durant toute sa vie dans un pays en développement. Est-ce normal ?

Il est important de réduire à la source parce que le produit que l'on ne consomme pas est celui qui est le plus facile à gérer, puisqu'il ne produit pas de déchet. La réduction à la source, c'est agir de façon réfléchie. Voici quelques trucs qui vous permettront d'économiser et de produire moins de déchets :

- Penser à choisir des produits qui ne possèdent pas ou peu d'emballage.
- Privilégier les produits en vrac, les emballages de format familial ou les produits concentrés.
- Consommer des produits régionaux, car ils ont nécessité moins de transport, de plus vous encouragez l'économie locale.
- Utiliser des piles rechargeables. Elles sont réutilisables et récupérables dans certains commerces de la région
- Utiliser un chiffon lavable au lieu d'utiliser des essuie-tout.
- Utiliser des contenants réutilisables pour les boîtes à lunch au lieu des formats individuels.

Le réemploi permet de réutiliser un produit ou un emballage sans modifier son apparence ou ses propriétés. Donc ne jetez plus les choses qui ne vous sont plus utiles! Vendez-les, donnez-les... Tous ces objets qui ne servent plus et qui sont encore bons peuvent servir à d'autres. Libérez de l'espace dans vos placards, caves et garages et prenez le virage du réemploi. En prolongeant leur durée de vie, vous contribuerez à éviter la fabrication de nouveaux produits, qui épuisent lentement, mais sûrement, nos ressources naturelles. Cela vous permettra de transmettre un environnement sain aux générations futures.

Utilisez plus d'une fois les contenants, boîtes de conserve, boîtes de carton, sacs de magasinage et d'épicerie. Utilisez les sacs de tissus pour faire vos emplettes, ils sont réutilisables et lavables. De plus, cette façon de faire permet d'éviter la consommation de sacs de plastique qui sont utilisés en moyenne seulement 20 minutes et qui prennent plus de 400 ans à se décomposer dans les lieux d'enfouissement. Partagez, avec la famille, les amis et les voisins, des équipements de camping, des outils, etc. plutôt que d'en acheter des neufs.

La récupération est l'ensemble des activités de tri, de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur. En participant à la collecte sélective municipale, vous participez à la sauvegarde des ressources naturelles. En 2005, près de 1 400 tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement dans la MRC de La Matapédia, dont 82% sont du papier et du carton. Bravo et merci à tout ceux et celles qui font un effort pour réduire la quantité de matières destinées à l'enfouissement. Grâce à vous, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 en ce qui concerne les matières à disposer dans le bac bleu. Toutefois, il faut faire attention aux matières déposées dans notre bac bleu, car le pourcentage des matières acheminées au centre de tri qui ne sont pas récupérables augmente à chaque année. Rappelez-vous que le styromousse, les sacs de déchets, les stores, les meubles en PVC, le bois, les cartons de lait et de jus ne sont pas récupérés dans les bacs bleus.

La valorisation occupe la 4^{ième} place en importance dans la gestion de nos résidus, mais non la moindre. Elle correspond au créneau du compostage, c'est-à-dire la gestion de nos matières putrescibles qui peuvent être compostées et qui représentent environ 40 % de notre sac à ordures. D'ailleurs, ces résidus se retrouvent au 1^{er} rang pour ce qui est des matières résiduelles engendrées par les ménages québécois. Les matières putrescibles que nous générons et qui peuvent servir à faire du compostage domestique sont :

- nos résidus de table : pelures et cœurs de fruits et légumes, riz, pâtes, grains et filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œuf, ...
- résidus de jardin : feuilles, herbes, résidus du jardinage et d'émondage d'arbres,...

Faire du compostage à la maison, c'est prendre ses responsabilités pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement et c'est faire sa part pour protéger l'environnement et allonger la durée de vie de nos sites d'enfouissement.

Forêt

La MRC de La Matapédia a pris position dernièrement quant à l'attitude de certaines régions centrales du Québec qui désirent voir disparaître les avantages fiscaux octroyés à quelques régions dont l'économie repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles.

Une nouvelle diffusée par Radio-Canada, le 15 février dernier, rapporte que certaines régions situées près des grands centres dénoncent les avantages financiers octroyés aux entreprises situées dans les régions en difficulté économique, invitant le gouvernement à réévaluer les avantages consentis.

Rappelons que cette mesure permet à certaines régions-ressources de bénéficier d'une déduction fiscale de l'ordre de 30 % sur l'ensemble de la masse salariale des nouveaux emplois créés. « Sans le maintien de la Mesure de déduction fiscale du gouvernement du Québec, il sera difficile, pour nos industriels forestiers notamment, de réaliser leurs investissements pour s'ajuster aux changements. Il en va de la diversification économique et de l'avenir des industries locales», précise monsieur Georges Guénard, préfet de la MRC de La Matapédia.

Évolution

Le bulletin d'information de la MRC de La Matapédia
Avril 2006, volume 6, no 2

Coordonnées

MRC de La Matapédia
123, Desbiens, local 501
Amqui (Québec)
G5J 3P9

Téléphone : (418) 629-2053
Télécopieur : (418) 629-3195

Courriel :
mrcmatap@globetrotter.net

Site Internet :
www.lamatapedia.net

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30

Rédacteurs et collaborateurs

Nancy Bergeron
Bertin Denis
Jean-Pierre Morneau
Joël Tremblay

Supervision

Jean-Pierre Morneau

Graphisme

Joël Tremblay

Impression

MRC de La Matapédia